

PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO,  
Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL  
DES MINISTRES

DECRET N°78/134 DU 22 FEVRIER 1978

Portant nomination de Monsieur  
Jean-Pascal MONGO-SLYHN, Attaché  
des services de l'Information en  
qualité de Directeur de la Station  
Nationale de Télévision.

VISAS:

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE DU PLAN

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création  
du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisa-  
tion et la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres

Vu l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à  
l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du  
Congo;

Vu le décret n°77/448 du 30 Août 1977 portant organisa-  
tion et attributions du Ministère de l'Information;

Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le 7  
Décembre 1977,

C.F.

D E C R E T E :

Article Ier.- Monsieur Jean-Pascal MONGO-SLYHN, Attaché des  
services de l'Information, précédemment Directeur des Informa-  
tions à la Radio Télévision Congolaise (RTC), est nommé Direc-  
teur de la Station Nationale de Télévision.

.../...

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

~~Fait à Brazzaville, le 22 FEVRIER 1978~~

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux

Capitaine Célestin GOMA-ECUTOU.-

Alphonse SOUSSOU-POUATTI.-

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.-